L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 SEPTEMBRE 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16, par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un seul numéro, 10 CENTS.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8, par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais sans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 3 SEPTEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à 10 heures, sur les lieux, tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située à l'angle des rues des Remparts et Toulouse, dans le Deuxième District.

Par A. Large, constable—à son entrepôt, rue Bienville entre les rues Royale et Bourbon, un lot de meubles.

Par F. Roger & Co—à leur salle d'encan, rue Vieille Levée, 30 lots marchandises sèches. Aussi, chapeaux.

Par Hoey, Bisbey & Co—à leur salle d'encan, rue de Chartres, 30 lots de marchandises sèches, 150 douzaines [illegible] et 450 douzaines chapeaux.

Par S. Fernandez & Co, 44, rue de la Vieille Levée—[illegible] de marchandises sèches.

Par Montgomery, Bro. & Co—à leur salle d'encan, vente régulière de meubles. Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux de trait et de monture, mules, vaches laitières, buggies, wagons, &c.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par H. Spiro & Co—au No 36 de la rue des Magasins, bottes, souliers, brodequins, waggons à ressorts et dray, etc. en réserve.

Par L. P. Boisseau—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, sucre, meisses, fromage, balais.

Par H. Duan & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, 300 caisses bottes et souliers, sans aucune réserve.

Par D. E. Morphy—à 11 heures, au No 51 rue Tchoupitoulas, 500 caisses de pipes en terre d'Écosse. Et au No 47 de la rue des Magasins, cuivre étamé.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

ATTENTION!

☞ Le shérif procèdera aujourd'hui à 10 heures A. M. sur les lieux, à l'adjudication de tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située à l'angle des rues des Remparts et Toulouse, dans le Deuxième District.

La Ville et les Water-Works.

Il y a ici une masse de gens qui ne peuvent se figurer qu'ils ne doivent pas avoir l'eau pour rien, comme ils ont l'air nuit et jour, et comme ils ont la lumière du soleil tant qu'elle brille sur l'horizon. Dans beaucoup de villes du monde, en effet, les eaux sont distribuées pour rien, non pas à domicile cependant, mais dans divers endroits où le public peut aller la chercher gratis. Il est malheureux sans doute qu'il n'en soit pas ainsi à la Nouvelle Orléans, bien que tout le monde ait pleine liberté d'aller puiser de l'eau au fleuve et même d'en vendre dans les rues de la ville. C'est ce qui se faisait autrefois et ce qui a cessé aussitôt qu'avec une certaine contribution annuelle on a pu sans autre difficulté avoir la même eau du fleuve à domicile. Le changement était donc avantageux puisqu'il fut, sans hésitation, universellement adopté. Mais après ce progrès accompli on en veut un autre. La rétribution exigée, disent les uns, est trop forte; la distribution, disent les autres, est trop faible. On n'a pas assez d'eau.

Le commissaire des rues, M. Baker, soutient les deux thèses à la fois: il vient de publier un article critique où il s'attache à démontrer non pas que la ville pourrait faire mieux et, achetant les waterworks elle les exploitait elle-même, mais que la Compagnie avec les ressources qu'elle possède ne fait pas assez, ce qui pour M. Baker signifie que la Compagnie est trop parcimonieuse envers son département, le département des rues. On voit clairement par ce qu'il dit dans son factum, que si la Compagnie pouvait lui procurer, à toute heure de la nuit et du jour, des torrents d'eau coulant dans toutes les rigoles de la ville et les nettoyant sans balai, sans pelle et sans pioche, M. Baker serait satisfait. Alors il pardonnerait sans doute au monopole et renoncerait à toute idée de faire acheter et exploiter par la ville la grande usine des waterworks.

Nous sommes désolé nous même qu'il n'en soit pas ainsi, car si l'administration pouvait jouir d'une abondance d'eau pareille, il y en aurait très probablement beaucoup plus pour tout le monde et très sûrement à meilleur marché. Mais, malheureusement, M. Baker ne démontre rien, il avance beaucoup de choses, les examine et les décide à sa manière, sans appuyer ses arguments sur aucun fondement solide. Il ne connait pas même le sujet qu'il traite, comme il est facile de s'en convaincre en acceptant les termes mêmes de son argumentation.

Ayant vu dans le rapport, fait en décembre 1866, par le président de la Compagnie, M. Félix Labatut, que le montant total reçu pour les abonnements ou fournitures d'eau, s'élevait à $174,715 et que le dividende était de $75,586 50, près de 43 pour cent du montant, il s'écrie: "Et ce monopole géant se plaint, par l'organe de son surintendant, ex-général rebelle, de la perte de l'eau qu'il nous fournit quand il réussit à mettre dans sa poche plus de 43 pour cent de toutes les sommes qu'il a reçues."

Aurait-on jamais imaginé que les mauvaises passions de l'esprit de parti pussent pousser un homme public à écrire des absurdités semblables et à commettre d'aussi grossières erreurs? M. Baker compte le dividende non sur le capital souscrit mais sur le revenu touché dans le cours de l'année, et il dit: "Vous avez plus de 43 pour cent. Quelle Compagnie a jamais fait de pareils bénéfices! Donc la ville ferait bien d'acheter les water works."

Et tout le factum roule sur cette fausse donnée. C'est pitoyable, car il n'est personne qui ne sache que pour évaluer un bénéfice industriel, il faut le comparer avec l'intérêt de l'argent primitivement déboursé pour fonder l'entreprise et la mettre en opération. En vain direz-vous à une compagnie: Vous avez un dividende de tant sur tant que vous recevez, ce dividende n'a de prix que comparativement au capital social souscrit, réalisé et dépensé pour faire marcher son entreprise. Si la compagnie a dépensé 20 millions, par exemple, avant de recevoir un dollar de revenu, est-ce que les $100,000 de dividende qui font pousser les hauts cris à M. Baker seraient un bénéfice! Si une compagnie agricole ou manufacturière, formée avec un capital de cinq millions, lesquels placés à 6 p. 0/0, intérêt ordinaire, rendraient sans peine et sans risque, $300,000, avait, toutes dépenses payées, une balance annuelle de $100,000, serait-ce un bénéfice et pourrait-on dire, à supposer que cette compagnie eut un privilège de monopole, qu'elle empoche $100,000 au détriment du public!

Eh bien! la compagnie des Waterworks est dans une situation analogue; elle a déjà dépensé beaucoup pour avoir peu et ses actionnaires n'ont jamais été enrichis par ses bénéfices. Voilà ce que M. Baker ignore, parce que très probablement il n'a pas voulu être renseigné sur ce point. S'il eût fait la moindre question à cet égard, on lui eût dit que les dividendes de l'usine ont été en moyenne de 3 et 3 1/2 pour cent pendant les 34 ans de son existence.

Et encore ne faut il pas oublier de dire que dans le principe, nombre d'actions de la Compagnie de la Banque du Commerce, nom qu'elle portait à l'époque de sa fondation, ont été vendues au dessus du pair, la prime variant de 10 à 15, 20, et même 25 piastres. Pour les actionnaires qui ont payé ce prix, la moyenne des dividendes n'a pas dépassé 2 3/4 ou 3 p. 0/0. Le dernier dividende, établi en avril dernier, a été un des plus forts, peut-être le plus fort de tous, et il est élevé à 7 p. 0/0, en raison de l'augmentation subite de la population de la ville; ce qui fait 6 p. 0/0 pour ceux qui ont acheté les actions à prime. Ajoutons que pendant les sept premières années, les actionnaires ne touchèrent aucun dividende. Enfin, ce que prouve mieux que tout ce que nous pourrions dire, l'extrême modicité des profits de la Compagnie, c'est le cours de ses actions. Au lieu de doubler ou de tiercer comme celles de la plupart des compagnies de chemins de fer de ville, ou des banques, les actions de la Compagnie des Waterworks, à part la plus value que l'idée du privilège leur donna tout d'abord, ont toujours été au-dessous du pair, et maintenant elles sont à 58, après avoir coûté 100 et 120, il y a 20, 25 et 30 ans.

C'était là, il faut en convenir, un triste privilège que celui qui condamnait les actionnaires à perdre 7 pour cent par an d'intérêt et 5 pour cent AU MOINS sur le capital même, (car les actions ont été souvent au-dessous de 50) les détenteurs perdant ainsi plus de 50 pour cent, quand par besoin d'argent, ils étaient forcés de vendre leurs actions au taux de la place.

On s'étonne encore que ce capital restant ait été sauvé par la Compagnie; car il a fallu pour cela, comme nous l'avons déjà dit dans d'autres articles, que son administration fût conduite suivant les principes de la plus sévère économie et de la plus extrême surveillance. Le commissaire des rues qui, aux frais de la ville, éparpille des centaines de travailleurs, on ne sait où; car on ne les voit ni ne les entend plus, et qui répand ses désinfectants ici et là, à la grande désolation du Bureau sanitaire, pourrait-il en faire autant!

Avec le système suivi par la Compagnie des Waterworks dans la gérance de ses intérêts, et dans la mise en œuvre de son usine, il est certain qu'elle eût réalisé de grands bénéfices si les charges qui pèsent sur elle eussent été moins lourdes. Mais avec de telles charges, on s'étonne qu'elle ait pu subsister, et nous trouverions très naturel qu'elle demandât pour l'avenir des conditions moins onéreuses, si la charte était renouvelée. A l'époque où les Waterworks furent établis, on ignorait complètement quel pourrait en être le résultat industriel à l'égard des actionnaires. On ne savait ni la somme que produiraient les abonnements ni les frais que l'exploitation coûterait. La concession fut faite et acceptée au hasard, et c'est ce qui explique comment dans les premières années les actionnaires ne touchèrent aucun dividende.

M. Baker ignore ou feint d'ignorer tout cela. Il est pourtant facile de comprendre qu'une Compagnie obligée de fournir gratuitement l'eau 1o pour éteindre les incendies. 2o pour le nettoyage des rues de la ville et de tous les marchés; 3o pour la consommation et le service des hôpitaux, l'hôpital de Charité seul faisant une consommation annuelle évaluée à près de $4,000, ne saurait faire de grands bénéfices et nous croyons que nulle Compagnie ne voudrait s'engager maintenant à de semblables conditions. Ainsi, pour quiconque examine cette affaire de près, il est clair que la Compagnie a rempli les obligations de la concession jusqu'à faire tort à ses actionnaires; et c'est justement ce qui fut reconnu dans le procès qui lui fut fait en 1848 en vertu d'une résolution votée par la Législature. Des gens aussi bien avisés que M. Baker, croyaient aussi à cette époque que la Compagnie n'exécutait pas ses conditions. On plaida et le juge Buchanan décida contre les demandeurs, le jugement portait que la Compagnie avait fidèlement exécuté les clauses de sa charte et que par conséquent elle n'avait encouru en rien la forfaiture. Pourquoi le commissaire des rues en parlant de cette résolution de la Législature qui donna lieu au procès, ne dit-il pas aussi de quelle manière il se termina?

DÉCOUVERTE IMPORTANTE POUR LES CONTRIBUABLES.

L'exécution se prépare pour les contribuables retardataires qui seront poursuivis impitoyablement après l'expiration du délai accordé par l'autorité militaire. Il est donc important de prévenir les propriétaires délinquants envers le fisc municipal, que la Cour Suprême a déclaré, dans l'affaire de Bright contre Harvey, en décembre dernier, que la 5eme section de l'acte de 1859 prescrivait, qu'à chacun des reçus de taxes transmis à l'avocat assistant, il serait ajouté une commission de 5 p. 0/0 PAR AN, comme honoraires de cet officier.

D'après cette décision ou interprétation, les délinquants ne sont donc pas tenus de payer ces 5 p. 0/0 par cela seul que les reçus sont entre les mains de l'avocat assistant. Il n'en doivent que la portion échue au moment du payement, à compter du 10 septembre courant. Si donc le 10 octobre prochain un délinquant se présente pour payer une somme de $100, l'avocat ne pourra pas exiger de lui $5 00 de commission, mais seulement un douzième de ce montant puisque le délai n'aura pas excédé un mois et que suivant l'opinion de la Cour Suprême il n'a droit qu'à une commission de 5 p. 0/0 PAR AN; ce qui fait pour $100 une somme d'environ 42 cents. Rien de plus.

Nous invitons les propriétaires à ne pas oublier cet avis, et à résister si, poursuivis après le délai expiré, l'avocat-assistant portait sur son compte un droit de commission s'élevant au chiffre intégral de l'année quand une partie seulement de l'année serait écoulée. L'opération est facile à faire. Il suffit de diviser l'année, convertie en jours, par le nombre de jours écoulés et le quotient sera le montant dû à l'avocat-assistant.

CHANGEMENT DE COMMANDANTS.—L'ordre officiel qui relève le général Sheridan du commandement de ce district et de ce département a été reçu hier matin au quartier-général. Le général Griffin qui le remplace par intérim est attendu incessamment de Galveston. Dès qu'il sera arrivé, le général Sheridan partira pour son nouveau district qui est compris dans le département du Missouri, commandé par le général Sherman. Nous voyons dans les journaux de l'Ouest que le général Hancock a déjà lancé l'ordre qui remet son commandement à son successeur dans ce département, ce qui annonce sa venue prochaine. Le général Sheridan sera accompagné dans son nouveau commandement par les colonels Forsyth, Sheridan et Moore, de son état-major.

LIBRAIRIE ET NOUVEAUTÉS.—On verra dans une annonce insérée plus loin, que M. A. Rau, rue de Chartres No 50, offre à vendre pour cause de départ, son riche magasin de livres et d'articles de nouveautés. Ce magasin est connu depuis longtemps comme librairie française et dépôt de l'*Allemande véritable*. Le local est très favorable et la clientèle nombreuse. Le fond de ce magasin se fait remarquer surtout par des marchandises nouvelles, au milieu desquelles on chercherait vainement un article de vieille facture. On y trouve un assortiment complet de tous les grands ouvrages français, anciens et modernes, livres de classe, d'étrennes, ainsi que des articles de bureau, d'escrime, etc. Voyez l'annonce.

SACS POUR LE COTON EN GRAINE.—M. J. H. H. Hedges, rue Tchoupitoulas, No 381, fournit gratuitement aux planteurs des sacs pour contenir le coton en graine, ce coton devant passer à la célèbre machine de Carver dont on se sert à l'adresse indiquée. Le plus haut prix sera toujours offert pour le coton en graine. Voyez l'annonce.

☞ Nous informons les familles que l'ouverture des classes du COLLÈGE DE LA LOUISIANE, dirigé par M. le colonel FERRIER, ont eu lieu lundi 2 septembre. Les examens si brillants qui viennent d'avoir lieu, dans ce vaste établissement, ne peuvent qu'augmenter la vogue qu'il a déjà acquise. Ce collège est situé rue Hôpital 134, entre Dauphine et Bourgogne. 15

PAROISSES.

(Louisianais de St-Jacques.)

CONVENTION DE MARCHANDS.—Les marchands de St-Jacques se sont réunis le 29 août. Séance tenante, ils ont rédigé et signé une pétition adressée au général Sheridan, demandant la suspension de la loi du 21 mai 1866. Cette loi de notre dernière Législature autorise le planteur à vendre sans 'licence' d'Etat et de Paroisse aux affranchis et aux employés de son habitation.

ASSOMPTION.

On lit dans le *Pionnier de l'Assomption*:

"Il appert du tableau d'assessement pour l'année 1867, maintenant terminé et affiché au bureau de l'assesseur, que la paroisse a produit durant cette année: 1,854 balles de coton, 6,243 boucauts de sucre, 8,083 barils de mélasse, 121,540 boisseaux de maïs.—Il y a en ce moment 8,865 acres de terre cultivés en cannes à sucre, 1,588 en coton, et 41,148 en maïs."

— On lit dans la *Gazette Nationale*, de Berlin:

"Les mesures de répression contre la presse se répètent dans toutes les villes les plus importantes, comme Francfort, Cologne et Hanovre. La *Gazette de Hanovre*, organe du parti féodal et du clergé luthérien, vient d'annoncer qu'elle cesse de paraître par suite d'un ordre du gouverneur général Voigt Rhetz, qui la menace d'une amende de 1,000 thalers et de la fermeture de l'imprimerie en cas de non exécution de cet ordre. Cette mesure si sévère a été provoquée par un article sur le départ de la reine Marie, dans lequel la conduite du gouvernement prussien envers cette reine a été présentée comme un acte de violence. Le rédacteur du journal a été arrêté pour avoir refusé de nommer l'auteur de l'article incriminé."

— Les cent premières représentations de la *Grande Duchesse de Gérolstein* ont produit la somme de 474,561 fr 50c., soit une moyenne de de 4,745 fr 60 c. C'est avec le maximum des recettes que la pièce est arrivée à sa centième représentation. Voici, en effet, les trois dernières recettes:

98e	4,696 fr., 50 c.
99e	5,000 "
100e	5,033 "

Les 273 représentations de la *Belle Hélène*, les 130 représentations de *Barbe Bleue*, les 265 représentations de la *Vie Parisienne* et les 100 premières représentations de la *Grande Duchesse de Gérolstein* (en tout 771 représentations) ont produit la somme de *deux millions cinq cent cinquante cinq mille trois cent quatre vingt francs!*

2,555,380 francs!!!

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Bruit d'amnistie.

Le gouverneur de l'Alabama à Washington.

Fin de la guerre de Crète,

Amnistie du Sultan.

Londres, 2 à midi—Consolidés 94 3/4. Bons 73 3/4.

Liverpool, 2, à 2 P. M.—Coton calme et sans changement.

Londres, 2, au soir—Consolidés, 94 4/16. Bons 73 3/4.

Liverpool, 2, au soir—Coton ferme à la clôture à 10 1/8. Orléans, 10 1/2. Vendu 10,000 balles.

Londres, 2—Le département des relations extérieures a publié les documents relatifs à l'affaire de l'Alabama. Lord Stanley informe sir Frédérik Bruce que l'Angleterre consent à ses mettre la question à un tribunal arbitral.

Le Sultan a lancé une note annonçant que la guerre de Crète est finie et qu'une amnistie est accordée aux insurgés.

Passe du Sud Ouest, 2—Arrivée, la goëlette Elisa, de Tampico en 7 jours.

Louisville, 2—Tabac actif. Envoi léger. Vendu 73 b. de 4 80 à 17 50. Farine calme à 7 00.

Cincinnati, 2—Farine sans changement; de famille de 10 00 à 10 50. Coton plat, sans changement à 24 1/2. La première balle de coton nouveau classée comme mid. upland, s'est vendue 50c. Graisse 12 3/4.

New York, 2—L'état des banques est comme suit: Diminution de $2,820,000 dans les prêts, augmentation de $1,243,000 dans les espèces, diminution de $21,000 dans la circulation, augmentation de $2,143,000 dans les dépôts et augmentation de $2,072,000 dans les Legal Tenders.

Baltimore, 2—Coton calme et nominal, à 26. Farine inactive.

New-York, 2—Coton bien tenu et sans changement à 27. Farine calme. Fonds lourds. Or 141 1/8. Sterling 109 3/4 à 109 7/8. 5.20 avec coupons 114 3/8.

Washington, 2—Neuf chirurgiens réguliers de l'armée sont morts en trois semaines.

Simeon Cameron favorise la mise en accusation.

Le Revenu a touché aujourd'hui $1,500,000.

Le secrétaire du Trésor a reçu de l'agent spécial, Bell, une dépêche d'après laquelle trois des 26 officiers de douane seulement sont employés. Le secrétaire a ordonné que les affaires de la douane se feraient au bas de la rivière, en dehors de la ville.

L'héritier adoptif de Maximilien, le jeune Iturbide, est avec sa grand mère à Georgetown Height.

La taxe de 2 1/2 sur le coton, au lieu de 3, est mise en vigueur à partir d'aujourd'hui.

Panama, 23—Une conspiration pour restaurer Mosquera par une révolution nouvelle a été découverte et les meneurs ont été arrêtés.

Le choléra a disparu dans beaucoup d'endroits du Nicaragua, mais il sévit encore dans quelques districts.

Le congrès Péruvien votera pour permettre aux Espagnols de rester dans le pays. On commence à ne plus craindre le retour de la flotte espagnole et les travaux pour les batteries sont suspendus.

Une furieuse tempête avait visité Valparaiso, les maisons et la marine avaient beaucoup souffert. Une barque s'est échouée et dix personnes ont péri.

Mosquera sera jugé pour trahison.

Mobile, 2—Coton, nominal. Vendu, 100 balles à 22 1/2. Reçu, 105.

Augusta, 2—Coton, plat. Vendu, 11 balles à 23 1/2 à 24.

Savannah, 2—Coton, calme à 25. Pas de vente. Reçu, 27. Reçu pendant l'année, 247,552 balles. Exporté, 247,382. Reçu, 15,237 balles de coton longue soie.

Charleston, 2—Coton, plus actif. Vendu, 25 balles. Reçu, 119. Cotes irrégulières.

Washington, 2—Le Président a nommé aujourd'hui le juge L. D. Evans, collecteur du revenu de l'intérieur pour le district du Texas, et le colonel Miller, de l'Ohio, collecteur des douanes à Galveston.

Le gouverneur Parson, de l'Alabama, a eu une entrevue avec le Président, aujourd'hui, sur l'élection fixée par le général Pope au 1er octobre.

Les bruits d'amnistie gagnent de la force. On dit confidentiellement que l'affaire sera appelée, demain, devant le conseil de cabinet.

Richmond, 2—Les demandes pour se mettre en banqueroute, en Virginie, pendant la semaine dernière, ont excédé le nombre total à partir de l'époque où la loi a passé.

St. Louis—2—Tabac inactif, sans changement. Coton inactif Farine plate et nominale, superfine à 7 00, fantaisie 11 50. Bacon actif à 13 1/4.

(Dépêches d'hier après-midi.)

LA PAIX EN EUROPE.

Renvoi d'employés par Grant.

Paris, 2 septembre.—Le ministre des affaires étrangères en France a envoyé aux représentants diplomatiques une note où il déclare que la conférence de Salzbourg doit être regardée comme un nouveau gage de paix en Europe.

Berlin, 2—L'élection de ville a eu pour résultat le choix de membres radicaux pour le nouveau parlement.

Cincinnati, 2—Jones, qui a été battu dans la dernière partie de boxe, se trouve bien. Il attribue sa défaite à la fracture de ses côtes, qui a eu lieu à la 2e reprise. Les coups qu'il a reçus à la tête ne sont pas sérieux.

Washington, 2—Une dépêche du Fort Hays dit que les sauvages dans cette section ne veulent pas de paix et qu'ils tueront les commissaires s'ils peuvent. Ils chassent tous les buffles vers les villages sur la Rivière Républicain. Ils ont attaqué un train près de Fort Smith, mais ils ont été repoussés. Vingt Indiens, un officier et quatre soldats ont été tués.

New York, 2—Arrivés les steamers Manchester et City of Boston, d'Europe, avec des dates jusqu'au 22.

La moisson a commencé avec un temps favorable.

Le choléra gagne du terrain et augmente en violence dans l'Italie Méridionale.

New York, 2—Fonds bien tenus. Or 141 1/8 Coton plat. Le steamer Henry Chauncey apporte d'Aspinwall $1,103,000 en espèces.

Washington, 2—Le général Grant renvoie 70 employés sur 140 au département de la guerre.

(Dépêches de Dimanche.)

LETTRE DE L'AVOCAT GENERAL PAR INTERIM.

NOUVELLES D'EUROPE.

SITUATION GRAVE DES AFFAIRES EN ESPAGNE.

Washington, 1 sept.—Le général Grant a donné hier un dîner d'adieu à Romero, ministre mexicain.

Le secrétaire de la Chambre des Représentants a désigné le *Jacksonville Union* (Floride) pour la publication des lois. (Quel avantage pour les Etats Unis.

L'avocat-général par *intérim* Binkley a préparé une longue lettre pour le Président. Il expose l'affaire de Sickles, obstruant la procédure des Cours fédérales et discute la doctrine de la suprématie civile, passe en revue les statuts et conclut ainsi:

"Toutes les procédures des Cours fédérales sont au nom du Président des Etats-Unis, parce que les mandats de la Cour l'appellent à l'action comme à la soumission, et il doit les faire exécuter comme des lois de l'ordre le plus élevé par tout le pouvoir de la nation, si cela est nécessaire. Votre Excellence est-elle dans un état de collision avec la magistrature nationale? Si cela n'est pas, puisque tout le pouvoir exécutif est ainsi investi en vous par la loi organique et ne peut vous être enlevé que par un changement de la loi organique durant votre administration, il s'ensuit que la collision d'autorité dont il s'agit est une infraction d'un agent de l'Exécutif, contumace et infidèle, qui ayant commis une offense contre le pouvoir légal de la Cour s'est rendu lui-même passible de poursuite suivant la loi. Mais la grande responsabilité qui me paraît ressortir de la concerne le chef de l'Exécutif qui ne peut souffrir que le pouvoir judiciaire soit renversé sans se renverser lui-même:

C'est pourquoi je crois fermement et c'est pour moi une impression solennelle, qu'à moins que le Président ne dévoue promptement l'infraction commise, il s'exposera à la juste imputation d'insensibilité pour la dignité et la sainteté supérieure du département national de la justice; le mépris de la loi est une atteinte profonde à l'ordre public. Tel est l'enseignement de l'histoire."

La promulgation de l'ordre récent du général Grant ne soulève pas de nouvelle question entre lui et le Président. Il n'y a point de difficulté sérieuse à ce sujet. L'acte de reconstruction donne au général Grant les mêmes pouvoirs qu'aux commandants de District en ce qui concerne les révocations et les nominations; en conséquence, l'ordre du général Grant est simplement considéré comme un avertissement qu'il désapprouvera telles nominations qu'il indique.

New-York, 1—Le steamer Hansa, d'Europe, est arrivé.

Le roi de Grèce est arrivé en Angleterre.

On annonce que la reine d'Espagne est dans une position intéressante. Les nouvelles des moissons sont satisfaisantes.

La Hongrie contribue dans la proportion de 28 1/2 p. 0/0 pour les dépenses de l'empire.

Les nouvelles de la Sicile sont déplorables. Le choléra sévit à Palerme avec une grande violence.

Le gouvernement insurgé de Candie a signifié aux consuls étrangers qu'il avait l'intention de délivrer des lettres de marque pour l'équipement de navires corsaires.

Dans le mois de mai, 89 millions de livres de coton valant 3,367,000 livres sterling, ont été expédiées de Bombay.

Napoléon a adressé au ministre Duruy une lettre où il presse l'exécution d'améliorations intérieures et l'accroissement des moyens de communication et de transport dans l'empire.

Les journaux de Paris regardent l'état des affaires en Espagne comme extrêmement grave. L'ex-ministre Madoz avait été arrêté et la loi martiale proclamée à Barcelone. Un bataillon de troupes françaises s'est porté de Perpignan, vers la frontière espagnole.

Le roi de Suède est arrivé à Berlin. Il dit que le conseil des ministres de Bavière s'est hautement opposé à la visite de S. M. Bavaroise à Salzburg.

On a tiré sur le ministre Hollandais à Yedo, mais on l'a manqué. L'assassin n'avait pas encore été arrêté.

Un feu à Buffalo a détruit, hier soir, pour $150,000 de propriétés, dont deux fonderies et une fabrique d'ustensiles. On rapporte qu'un chauffeur a été tué.

M. de Mariveau, commandant français, et le reste de la garde du corps de Maximilien, avec 60 membres du corps diplomatique sont partis pour l'Europe sur le steamer William Penn.

Les hommes de la police mexicaine ont à poursuivre un jeune homme nommé Medawich, soupçonné d'avoir volé au gouvernement libéral $200,000 en barres d'or. Sa femme est partie pour l'Europe emportant le butin, suppose t-on. On n'a pas encore découvert Medawich.

Chattanooga, 1—Un feu a détruit hier la fonderie de Webster & Co. Perte, $60,000.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—2 septembre.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	78	degrés
Midi	87	"
3 heures P. M.	86	"
6 heures P. M.	81	"

RAPPORT MORTUAIRE MENSUEL.—Il est mort dans le mois d'août, à la Nouvelle Orléans, 1,039 personnes, dont 225 de la fièvre jaune, 55 de la fièvre congestive, 47 de la fièvre pernicieuse; 25 de la fièvre remittente, 12 de la fièvre intermittente, 17 de la fièvre typhoïde, 6 de la fièvre cérébrale, 3 de la fièvre nerveuse et 4 de la fièvre scarlatine; en tout, de la fièvre, 424. Les maladies qui ont fait le plus de victimes, après la fièvre, soit: la consomption 53, choléra 39, convulsions 38, tric-[illegible] 30, (tétanos 19, congestion de la cervelle 21, dyssenterie 17, diarrhées 22, dentition 16, morts nés 38; maladies du cœur 14. D'autres maladies ordinaires font la balance.

De ces 1,039 personnes mortes dans le mois d'août, deux étaient nées en Afrique, 2 en Autriche, 4 dans le Canada, 5 dans le Danemark, 18 en Angleterre, 78 en France, 5 en Russie, 9 en Ecosse, 10 en Espagne, 2 en Suède, 7 en Suisse, 4 dans les Indes Occidentales, 120 en Allemagne, 96 en Irlande, 26 en Italie, 19 en Prusse, 458 dans les Etats Unis, et 158 non déclarés.

RAPPORT MORTUAIRE HEBDOMADAIRE.—Dans la semaine qui a expiré dimanche matin, il est mort à la Nouvelle Orléans 281 personnes, dont 129 de la fièvre jaune, 11 de la fièvre congestive, 11 de la fièvre pernicieuse, 6 de la fièvre remittente, 3 de la fièvre intermittente, et 7 d'autres fièvres, en tout de la fièvre: 171. Les maladies qui ont fait le plus de victimes après la fièvre jaune, sont la consomption 10, congestion cérébrale 8, convulsion 8, morts nés 10. D'autres maladies communes absorbent le reste.

RAPPORT QUOTIDIEN.—Dans la journée qui a expiré dimanche matin à 6 heures, il y a eu 35 décès dont 17 causés par la fièvre jaune et 18 par les maladies ordinaires.

De dimanche à hier matin à 6 heures, il y a eu 53 décès dont 30 de la fièvre jaune, 6 d'autres fièvres, 1 du choléra et tout le reste de maladies ordinaires.

Nous devons prévenir nos lecteurs une fois pour toutes que dans les bulletins que nous donnons sur la mortalité causée par la fièvre jaune, ne figurent pas les décès qui ont lieu à l'Hôpital de Marine ou à l'Hôpital Militaire. Nous ignorons totalement ce qui s'y passe.

FATAL ACCIDENT.—Paul Gilabert, demeurant rue Derbigny, No 193, pendant qu'il se battait avec son beau-père, chez lui, hier soir, a tué accidentellement d'un coup de pistolet une fille de couleur nommée Mary. Gilabert s'est rendu lui-même à la police.

STATISTIQUE.—Nous voyons dans la statistique du coroner Delery que pendant le mois d'août 34 affranchis sont morts sans avoir reçu aucune assistance médicale.

NOYÉ.—M. Robert Streeder, âgé de 20 ans, fils de M. Conrad Streeder, de la rue des Magasins, No 81, s'est noyé dimanche soir en se baignant dans le fleuve.

MORT DE THOMAS KING.—Les funérailles de ce fameux boxeur avaient attiré beaucoup de monde dimanche. King est mort de l'épidémie régnante.

UN AFFRANCHI INDÉCENT.—Le sergent Block, de la police du fleuve, a arrêté, dimanche matin, sous le quai du ferry de la rue du Canal, un nègre soupçonné de s'être livré à de dévasses pratiques de curiosité. Ce nègre voulait voir absolument des mystères qui ne doivent pas être livrés à tout le monde.

EMOI AU CITY HALL.—Hier, vers midi, une excitation assez vive se faisait remarquer devant le bureau du contrôleur, la banquette et la rue étant foulées d'un monde avide de savoir ce qui se passait dans cette partie de l'Hôtel-de-Ville. M. Mandell, le nouvel officier préposé au contrôle, s'était déjà présenté le matin pour remplacer M. Mohan. Ce dernier avait refusé péremptoirement de se retirer à moins qu'il n'y fut contraint par la force armée, sur quoi, M. Mandell s'était rendu au quartier général pour rapporter le fait. Une demi heure après, le colonel Forsyth, accompagné d'un caporal et de deux soldats, entra au bureau du contrôle et demanda à M. Mohan s'il voulait bien s'en aller. M. Mohan céda alors à la force des bayonnettes, et son successeur put être installé.

ASSESSEMENT D'ETAT DE 1867.

DEUXIEME DISTRICT.

Quatrième District Représentatif.

Valeur des propriétés réelles	$17,601,950
Valeur des marchandises	3,[illegible]
Capital portant intérêt	[illegible]
Actions sur steamboats, navires, etc.	[illegible]
Fonds capital de corporations	[illegible]
Valeur des meubles	[illegible]
Valeur des chevaux, mulets, etc.	[illegible]
Valeur des voitures, charrettes, etc.	30,700
Total	$21,377,400

Licences d'Etat $54,210
Taxe de vote 1,258

Cinquième District Représentatif.

Valeur des propriétés réelles	$10,3[illegible]
Valeur des marchandises	726,050
Capital portant intérêt	11,250
Actions sur steamboats, navires, etc.	14,830
Valeur des meubles	120,300
Valeur des chevaux, mulets, etc.	51,000
Valeur des voitures, charrettes, etc.	23,250
Total	$11,321,600

Licences d'Etat $39,485
Taxe de vote 1,423

Sixième District Représentatif.

Valeur des propriétés réelles	$6,773,100
Valeur des marchandises	250,650
Capital portant intérêt	22,500
Actions sur steamboats, navires, etc.	1,000
Valeur des meubles	111,900
Valeurs des chevaux, mulets, etc.	30,900
Valeur des voitures, charrettes, etc.	20,150
Total	$7,219,200

Licences d'Etat $12,270
Taxe de vote 482

Récapitulation.

4me District Représentatif	$21,377,400
5me " "	11,321,600
6me " "	7,219,200
Grand total des propriétés réelles et personnelles	$39,921,200

		Licences	Taxes de vote
4me Dist. Rep.		$54,210	$1,258
5me "	"	39,485	1,423
6me "	"	12,270	482
		$105,965	$3,163

Nouvelles de Paris.

— L'enquête se poursuit à propos des perles appartenant à S. M. la reine de Suède, qui ont été volées à l'Exposition. Cinq personnes, au nombre desquelles se trouve une femme, ont été arrêtées. Il est probable que bientôt la justice sera complètement éclairée.

Il y a à peu près un mois, un chronomètre d'une valeur de 2,100 francs, a été volé dans la section suisse. Le chronomètre est retrouvé et le voleur est arrêté; c'est un Persan qui avait bien été remarqué à l'Exposition le jour du vol, mais personne n'avait soupçonné cet étranger au riche costume et aux belles manières. C'est lui-même qui s'est vendu en portant la montre chez un bijoutier pour y faire graver son chiffre, le bijoutier, qui avait eu connaissance du vol, regarda le numéro de la montre et après s'être assuré que c'était bien celui qui était désigné, alla faire sa déclaration.

Le Persan, qui est aujourd'hui en prison, apprendra à ses dépens qu'un chronomètre qu'on se procure à si bon marché, finit toujours par coûter bien cher.

—Il y a quelques mois, se célébrait à l'église grecque le mariage de Mlle de L...., jeune et charmante Russe qui, en dehors de toutes les grâces d'une ravissante beauté, apportait à M. de T...., secrétaire de l'ambassade russe à Paris, une dot de plus de dix millions.

Aussitôt la bénédiction nuptiale donnée, les jeunes époux prirent leur volée comme deux tourtereaux et se mirent à parcourir le monde, allant de Rome à Venise, de Parme à Madrid, de Constantinople à Vienne, enfin se laissant entraîner au gré de leur caprice et ne demandant chaque jour, au milieu de leur joyeux voyage, qu'un nid plus doux, un ciel plus bleu pour abriter leur bonheur.

Après avoir ainsi parcouru toutes les villes qu'on renomme, ils finirent par arriver dans une ville d'eaux, où le démon du jeu tient ses assises, et ils vécurent au milieu de cette atmosphère enfiévrée sans être atteints par la contagion.

Ils voyaient se dérouler devant leurs yeux les scènes les plus émouvantes de ce flux et reflux incessant du râteau qui remue l'or, sans subir la moindre tentation. Que vouliez-vous qu'ils fissent de quelques billets de banque de plus ou de moins? Ils n'avaient au cœur qu'une passion: leur mutuelle tendresse.

Ils quittèrent donc Bade et Hombourg sans avoir jeté un florin sur le tapis vert, et ils continuèrent leurs courses vers Nice et Monaco. Là on jouait encore, on jouait toujours, et la voix glapissante du croupier criait éternellement: Faites votre jeu!

Mme de T.... appuyée au bras de son mari, regardait en rêvant tristement l'agitation des joueurs, et M. de T.... allait l'arracher à ce spectacle, lorsque soudain elle lui dit:

—Si vous jetiez quelques louis?

—Non, répondit M. de T...., je n'ai que trop sacrifié jadis à ce penchant, et je ne veux pas même m'exposer à une passagère tentation; mais vous, essayez, vous aurez sans doute la main heureuse.

—Eh bien! soit, répondit la jeune femme, mais à une condition: c'est que l'argent gagné sera pour les pauvres.

Le pacte fut conclu, et Mme de T...., commençant la partie avec quelques louis, vit bientôt son enjeu augmenter dans des proportions considérables. Pendant tout un mois, raconte la *France*, la chance lui fut tellement favorable, que la bourse des pauvres, au moment où elle quittait Monaco, possédait plus de cent mille francs qui viennent d'être remis, nous assure-t-on, aux bureaux de bienfaisance de Nice et de Cannes.

— Avant-hier, Abd el Kader, arrivé la veille à Paris, a fait, avec ses deux fils, une visite à l'Exposition universelle. L'émir a parcouru surtout la section orientale et s'est arrêté, dans le palais, devant les machines, qui fonctionnaient déjà à son entrée, vers les neuf heures du matin. Il a quitté le Champ-de-Mars vers midi.

Douze ou quinze chevaux, une vingtaine de domestiques, quelques chiens composent une petite colonie, au milieu de laquelle le roi et trois ou quatre de ses familiers restent parfois quinze jours sans désemparer; point de cuisine: une marmite en plein vent comme celle d'un bivac, quelques boîtes de conserves et du pain qu'on apporte de Cuneo tous les jours, alimentent la table royale.

LE 15 AOUT A PARIS.

On lit dans la *Patrie* du 16:

A six heures du matin, le canon a annoncé l'ouverture de la fête, qui a été célébrée avec un grand éclat sur tous les points de la ville.

Le temps, rafraîchi par une assez forte pluie tombée dans la nuit, était couvert. Personne ne s'en est plaint. La veille, on comptait trente-cinq degrés de chaleur. Une fête sous une pareille température eût été pour la santé publique une redoutable épreuve.

La décoration des boulevards et des principales rues pavoisés de drapeaux était splendide. On dit: C'est toujours la même chose! C'est possible; mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ce ne sont pas toujours aux mêmes yeux que sont offerts ces grands spectacles.

Le nombre des caravanes expédiées par la banlieue et les départements a été considérable. Quelques chiffres en donneront une idée. Pendant ces deux derniers jours, le chemin de fer de Lyon a déversé à Paris 25,000 voyageurs appartenant à la population rurale, et le chemin de fer du Nord 6,000. La proportion a dû être la même sur les autres lignes.

Comme les années précédentes, la fête religieuse a été célébrée en grande pompe à Notre-Dame, en présence des dignitaires et hauts fonctionnaires de l'empire et des députations des grands corps de l'Etat.

C'est Mgr Darboy, archevêque de Paris, qui a entonné le *Te Deum*. Tout le corps diplomatique assistait à la cérémonie.

Parmi les députations qui occupaient la nef, il ne faut pas oublier celle des anciens militaires du premier empire, dont les uniformes ont toujours le privilège d'attirer l'attention publique. Vieux débris, vieilles moustaches, vieux pompons, vieux plumets! Mais les uns étaient à Iéna, les autres à Eylau, les autres à Friedland!

A deux heures, la circulation, jusque-là laborieuse et très compliquée, devenait un peu moins difficile: les théâtres avaient absorbé leur proie. A l'Opéra, l'*Africaine*, aux Français, le *Misanthrope*; à l'Opéra Comique, *Mignon*; au Théâtre-Lyrique, *Faust*; à l'Odéon, *François le Champi*, voilà ce que nos premières scènes ont offert gratuitement au public: les fleurs du panier dramatique et musical. Je ne parle pas des cantates.

La fête foraine de la partie ouest de la ville (celle de l'est a eu lieu, comme toujours, à l'ancienne barrière du Trône) a été transportée au Trocadéro.

On a pu jouir complètement de la transformation de cette partie de Paris. Le spectacle des jeux installés sur ces pentes de verdure offrait un coup d'œil des plus pittoresques. Les amis de l'imprévu, de la grosse gaîté, ceux qui ne redoutent ni les odeurs violentes des cuisines en plein vent, ni les musiques enragées des saltimbanques, ont été servis à souhait.

Au demeurant, quelle joie franche, quelle sincérité d'émotion, et surtout quelles recettes réalisées pour les pauvres gens qui, le soir, la famille faisant cercle, ont dû compter et recompter le gain de la journée!

La fête du soir n'a pas cédé à celle du jour. La décoration lumineuse du jardin des Tuileries, celle de la magnifique place de la Concorde, celle de la grande avenue des Champs Elysées étaient charmantes. Le gaz avait remplacé les vases de couleur. Ce qu'on a admiré surtout c'est le palais égyptien, dessiné en cordons de feu sur les hauteurs du Trocadéro.

Les deux feux d'artifice traditionnels ont terminé la journée.

Rien de plus beau que la pluie d'or qui s'est épanchée en nappes lumineuses du haut de l'Arc de Triomphe.

Seulement, le bouquet, un peu trop tôt allumé, n'a pas produit tout l'effet qu'on en attendait.

On nous dit qu'à la place du Trône le feu a été superbe.

Ce qu'on ne saurait trop louer, ce sont les habiles mesures prises par l'administration pour le maintien de l'ordre.

Au milieu de ces énormes masses de population, aucune collision, aucun accident ne s'est produit. A dix heures et demie, la circulation était praticable sur presque tous les points. Jusqu'à onze heures et demie, le barrage pour les voitures a été maintenu.

A minuit, toutes les consignes ont été levées.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir 2 septembre.

Le commencement de l'année commerciale est marqué par une absence presque totale d'animation. Les prix du sucre, de la mélasse et des provisions se sont maintenus, les grains ont été peu recherchés et les acheteurs de foin ont eu l'avantage. Le tabac a été en assez bonne demande à des prix plus fermes. Les ventes de coton n'ont pas excédé 200 balles à des prix irréguliers, mais favorables aux acheteurs.

Le numéraire a encore faibli. L'or a ouvert nominalement à 140 3/4 à 141 contre 141 3/8 dans Wall street, les dépêches subséquentes étant moins favorables, il tomba et ferma à 140 1/2 à 140 5/8. Les offres au comptant étaient rares et les acheteurs s'étant tenus à l'écart, il ne s'est vendu que $5,000 en différentes sommes, à 140 1/2, à 140 1/2; $1,000 à 140 1/2; $3,000 à 140 5/8, $1,500 et $5,000 à 140 3/4. [illegible] 141 et $1,000 au même taux.—Il ne s'est rien fait dans l'argent, celui-ci valait de 133 1/2 à 134 sur les comptoirs. Une vente de piastres mexicaines s'est faite à 114 3/4.

Nous avons encore à annoncer du calme dans le change étranger. Il y avait peu de traites commerciales en ventes et les cours des signatures de première classe étaient trop élevés. On a vendu 1,500 livres clear à 152 1/2, 300 livres No 1 à 153, 1,000 livres de banque à 153 3/4 et 8,000 livres de banque à 155. Dans le change sur France, 25,000 francs, en commercial No 1 à 3.63 3/4, 30,000 dito à 3.65, une petite somme au même taux et 10,000 francs de banque à 3.60. Les cours se sont maintenus, mais à la clôture de la bourse, de 1 à 2. Nous cotons: 151 à 152 les traites commerciales, 153 à 154 le No 1 à première classe et 155 le change de banque; le change sur France, à 3.67 1/2 à 3.65 le commercial No 1 et 3.62 1/2 à 3.61 1/4 le change de banque.

Le change américain a été faible. Les banques ont continué à tirer sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande était modérée. Il n'y avait presque pas de change commercial; on a vendu que $5,000 sur New York, à vue, à 7/16 de prime, $5,000 et $8,000 dito à 1/4, $10,000 au même taux, $5,000 à 5/16, $5,000 à 3/8, et 10,000 à trente jours, à 3/4 d'escompte. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

Une vente de 25 actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la Ville a eu lieu à $218.

On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont toujours cotés à 87 à 88 et les émissions en faveur de chemins de fer à 77 à 78, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73, les billets (monnaie) du chemin de fer de Jackson à 70 à 72, les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55.

$3,000 en gros billets de la ville se sont vendus à 87 et $2,500, en petits billets, à 97. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et les billets du Trésor de l'Etat à 73 à 75.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, 2 septembre 1867

COTON—A cause de la faiblesse des lots offerts, des exigences continues des détenteurs et enfin de l'état décourageant des principaux marchés, le mouvement a été peu animé, aujourd'hui. Il y a eu en mains plusieurs ordres que leurs porteurs étaient désireux de remplir, mais, comme ces commandes fixaient des chiffres de 1/2 à 1 cent plus bas que ceux demandés, les acheteurs ont dû en différer l'exécution—quelques facteurs ayant positivement refusé de faire aucune sorte de concession.—Dans cette circonstance, le chiffre total des transactions s'est à peine élevé à 300 balles prises par cinq courtiers à des prix irréguliers, et, tout bien considéré, à des prix moins forts, le marché ayant été trop incertain pour qu'on pût y établir de cotes définies, nous nous trouvons alors dans l'impossibilité d'en donner aujourd'hui.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	278	
précédemment	87	
		365
		15621
Expédié aujourd'hui	—	
précédemment	479	479
Stock en mains		15142

SUCRE—Il n'y a pas de sucre de la Louisiane en premières mains et il n'en existe que quelques petits lots entre les mains de commerçants. Depuis samedi, il n'est arrivé que 1 boucaut et 14 bar de fond de citerne; il ne se fait qu'un commerce en détail à 15 1/4 à 15 1/2 cents la liv de fully fair, 15 3/4 à 16 cts pour le prime à choix, 16 1/2 c pour le choix, 17 à 17 1/4 pour le blanc clarifié et 17 1/2 à 18 cts pour le blanc clarifié. Le stock de sucre de Cube est faible, et la demande de l'article pour le placement se fait à 13 1/2 à 13 3/4 c la livre de good fair en boucauts, 14 1/4 le fully fair; 12 7/8 à 13 1/4 cts la livre des Nos 12 à 13, en caisses 13 1/4 à 14 1/4 cts pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18 et 15 1/2 à 16 1/4 cts pour les Nos 19 à 20.

MELASSE—Trente un barils de mélasse ont été reçus ici depuis samedi. Les dernières ventes de mélasse de la Louisiane se sont opérées à 60 cts le gallon. La mélasse de Cube est calme. Nous n'avons aucune vente à rapporter, mais nous cotons l'article en lots à 50 à 52 1/2 c le gallon.

FARINE—Le marché est calme aux prix réduits de samedi et les ventes, aujourd'hui se sont bornées à 1218 barils, dont 5? du superfine, 500 de double extra et extra de choix, 130 d'extra de choix, à des conditions privées, 100 barils, en petits lots à $8 75 pour la superfine $9 25 pour le simple extra et $9 75 pour le double extra, 106 de superfine à $8 50, 50 de superfine de choix 19, 40 de simple extra à $9 50, 50 de double extra à $9 75, 50 de triple extra à $10 75, 50 d'extra de choix à $12 50, 50 à $12 87 1/2 et 48 à 13 50 le boisseau.

AVOINE—Le marché est bien pourvu d'avoine, mais il est calme à 68 à 70 cts le boisseau. Seulement 700 sacs de l'article ont changé de mains à 70 cts le boisseau.

SON—L'article est calme et les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 200 sacs, en lots à $1 20 les 100 livres.

FOIN—Le marché est calme et les prix courent en faveur des acheteurs. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 50 et 100 balles de good fair à $27 et 50 de prime à $28 le tonneau.

PORC—L'approvisionnement de porc est faible et l'article est en bonne demande. Ventes aujourd'hui de 1164 barils de mess, dont 164 et 200, 200, sur la place au débarcadère, et 500 vendus au gouvernement à $26 50 et 100, devant arriver à $26 25 le baril.

BACON—Continue à être en bonne demande et les reports de l'article qui nous parviennent sont vendus aussitôt arrivés. 10 barriques d'épaules vendues à $13 3/4 cts, 10 et 10 do de côtés désossés à 17 1/4 5 do de clear ribbed 17 3/4 cts, 8 do à 18 cts et 30 de jambons passés au sucre à 23 1/2 cts la livre.

SAINDOUX—Le saindoux de choix est en demande et les autres qualités sont négligées—Avant midi 70 tierçons et 300 barillets de prime en lots de 50 barillets vendus à 15 c la liv, ce qui est une hausse de 1/4 de ct la livre.

VIANDE VERTE—Il n'y en a que très peu sur le marché. En premières mains ventes à 12 1/4 cts la livre d'épaules.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $2 à $2 50 le baril, les Miller's de St Louis et $4 25 à $4 75 les Neshanocks, les pommes $2 50 à $5 le baril, les oignons $6 à —— le baril, les pommes en caisses $2 50 à $3 50 le baril, les œufs $15 à $18 le baril les jeunes poules à $6 50, la douzaine, les mères $10 50 à $11, les oies $9 à $10, les dindes $21 à $30 la douzaine, les choux $45 à $50 le cent.

SEL—L'approvisionnement de sel est faible et la demande de l'article est limitée. Nous cotons le gros, en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et $2 à $2 10 les lots ronds pris en entrepot, le fin en magasin à $2 45 et $2 20 à $2 30 les lots ronds en entrepot.

BEURRE—Le beurre de choix du Nord est rare et en demande tandis que les basses qualités abondent et sont calmes.

FROMAGE—Il y a en mains un fort approvisionnement de fromage du Nord, mais il ne se compose que de qualités inférieures et qui ne sont pas en demande. La qualité de choix est cependant recherchée. Nous cotons le premier à 8 à 12 cts la livre de fromage avec croute 18 cts pour le fromage crème et 20 à 22 cts pour l'english Dairy. Le fromage de l'Ouest est tenu à 8 12 cts pour les mauvaises qualités et 12 1/2 à 14 cts la bonne.

POMMES SÈCHES—L'article se vend en lots à 5 à 6 c la livre.

RIZ—Il n'y a pas de riz de la Caroline en premières mains. Cette qualité est cotée à 14 à 14 1/2 c la livre Le stock de riz de la Louisiane est rond et éprouve en même temps une demande modérée à 9 à 11 cents la livre. Le riz de l'Inde est calme et se vend 10 à 11 cents la livre.

CHAUX—L'approvisionnement de chaux est faible, mais la demande ne s'en fait que pour le détail et est modérée. Nous cotons dans le menu $1 50 à $2 le baril de chaux de l'Ouest et $2 75 le baril de Rockland.

BRIQUES—Les briques à feu anglaises se vendent au débarcadère $55 le cent et en magasin 65, les qualités américaines $45 prises au débarcadère et en magasin $55.

WHISKY—Il y a sur le marché un fort approvisionnement de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Cependant, l'un et l'autre de ces deux articles n'éprouvent qu'une demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest sous clés, 35 à 40 c et celui de la Louisiane, à 25 c le gallon.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati gradé se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

SEL—Approvisionnement faible et bonne demande. Nous cotons le gros sel en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et les lots ronds en entrepots à $2 10, le fin en magasin $2 25 à $2 45 et $2 15 à $2 20 les lots ronds en entrepots.

DRECHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

SUIF—Nous cotons 9 1/2 à 10 c pour le suif fait en ville, le suif venant de la campagne 10 1/2 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 2 septembre 1867.

[illegible]

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	9 à 10
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	— à 45
Cochons par liv. [illegible]	[illegible]
Moutons 1ère qualité par tête	[illegible]
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	[illegible]
Veaux, par tête	[illegible]
Chevres, par tête	[illegible]

MARIÉ [illegible] EMMA MATTHEY

Décédé hier, 2 septembre, à 11 heures [illegible], chez son père, rue des Remparts No [illegible], à l'âge de 5 ans 1 mois, PAUL LE MOIRE, fils d'Alfred Le Moire et d'Athénaïs Chrétien. Son corps est exposé chez sa grand'mère, Mme Veuve Chrétien, rue St. Louis No [illegible], d'où le convoi partira ce soir à 5 heures précises.

Les amis et connaissances des familles Le Moire et Chrétien, sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles.

SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre sera célébré à l'église St Augustin MERCREDI 4 septembre, à 6 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de Madame LOUISE LUCIANI, née à la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Paolo Luciani et Joseph Télémaque sont priés d'y assister.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal, près de Liberty. Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant protoxide d'azote. [illegible]

Magasin à vendre pour cause de départ.
PARTANT pour la France, [illegible] je vendrai à partir de ce jour, toutes les marchandises que j'ai en magasin, à des PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS. A. RAU [illegible] rue de Chartres.

GRAINAGE DE COTON.—J. H. H. HEDGES, No 381 de la rue Tchoupitoulas [illegible]

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés: [illegible] PALE et STRONG ALE, [illegible] PORTER, [illegible] WHISKEY, [illegible] EAU DE VIE [illegible] COGNAC, [illegible] CLARET [illegible] SHERRY, PORTO, MADERE, HUILE, ABSINTHE, VERMOUTH, SARDINES et CONSERVES. BRULATOUR & Co. 12, rue Conti.

Demande de coupeur et vendeur.
ON demande un aide-coupeur et vendeur dans le commerce de chaussures. S'adresser à BLAKELY & HOGAN, No 191 de la rue du Canal.

Demande de nourrice.
ON demande une nourrice, blanche ou de couleur, qui peut donner de bonnes recommandations. On en préférerait une qui n'a pas d'enfant. S'adresser au No 222 de la rue du Canal, entre les rues Basin et Franklin.

A LOUER.
La magnifique maison située au No 116 de la rue St-Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne. Elle sera livrée le 1er octobre prochain. Pour les détails, s'adresser à JULES BELLY, à la banque des Citoyens.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL — SEPTEMBRE 1867.

Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:—en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au consulat.

B	I
Bellevue Louis	Ibos Pierre
Ballongue François	L
Bidac Bernard	Lastig E. Mme
Bouse Joseph	Lasseu
Bayle Jean	Lesou Pierre Louis
C	M
Cary J B	Mourdefaim Prosper
Coudere Jean Pierre Philippe	Mazevrac Philippe
Cajus, née Catelre	Monvoisin Auguste
Corinet Léon	Mafaune John
D	Maurras Auguste
Defrance, née Généreuse Egilité Brau	Molier et Piaget
Dieto Jacques	Munvielle Jean
Dengis Jean Marie	Mares Paul
Deffrey Clément	P
Dumail Jean Marie	Pedoux, les héritiers
Dongrais François	Paszena Madeleine, Mile
Dumoret Jeanne Marie	Poisson Philippe
De Bruey Henri	Petit Eugène, cordonnier
Dupont Constance, née Loue	Peres Auguste
Danjean (les frères)	R
Dupasseur Edouard	Ringe, née Louise Avignon
De Livaudais Charles	Rabourdin Charles
Droux (la famille)	Rev Baptiste
Doche Anna Mile	Rousset, née Rouget
F	S
Ferrère Gustave	Selmy, les époux
G	Silve Jean Honoré
Grosso Hyacinthe	Sellier Joseph
Guyol Théodore	Silvy Louis
H	Stossn Jacques
Huet Alexandre	T
Hestres François Victor	Tricou Henri & Co
	Z
	Zober Eugène

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
3 sept

Avis aux passagers.
DE Louisville, par la voie de Grande Jonction, Decatur et Nashville, en quarante-quatre heures et quarante-cinq minutes, et deux changements seulement jusqu'à Louisville.—Les convois partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson, et du Nord, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, tous les jours, se reliant à tous les points, et il n'y a de délai nulle part sur la ligne.
D. H. FEGER, Agent général.
23 août—6f

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1867.
TOUS les membres de cette Société sont requis de se trouver présents à l'assemblée générale qui aura lieu MARDI, 3 courant, à 7 heures précises, à leur local, encoignure Grande Hommes et Champs Elysées.
Par ordre du Président,
LOUIS J. COURTIN, Secrétaire.
1er sept—2f

REINSTALLATION.
F. RIMAILHO & ESPENAN,
ANNONCENT à leur clientèle et au commerce qu'ils ont repris leur ancien local considérablement agrandi. Ils invitent les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur nouveau magasin et à examiner leur assortiment complet qui sera plus varié que par le passé.
Déballage d'Articles de Fantaisie
à l'arrivée de chaque steamer d'Europe.
F. RIMAILHO & ESPENAN,
1er sept—1 m — No 45 rue de Chartres.

LA société qui existait entre les soussignés, étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord. C. CAVAROC reste chargé de la liquidation.
Par Proc. de EMILE SEIGNEURET, C. CAVAROC.
Nlle-Orléans, 1er sept. 3 sept—8 f

LE soussigné continuera seul les affaires, en son nom et pour son propre compte. C. CAVAROC.

C. CAVAROC,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No. 5, Exchange Place.
SEUL agent pour les marques des vins de la maison SEIGNEURET FRERES, et des cognacs des marques COCQ PERE & FILS—ACHILLE PETIT—J. A. GUERIN.

Lettres de crédit.
LE soussigné émet des lettres de crédit, en sommes, à la convenance des acheteurs et payables dans les principales villes de France. C. CAVAROC, No. 5, Exchange Place.

DES avances libérales au comptant seront faites sur des consignations de COTON, SAINDOUX et BARDEAUX à mes amis à Liverpool, au Havre et à Bordeaux. C. CAVAROC, No. 5, Exchange Place.

Briques du Pays.
UN million de BRIQUES du pays. Vingt-cinq mille BRIQUES à carrelage. A vendre par C. CAVAROC, No 5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.
300 Barriques Vin Rouge COTES DE CLAIRAC, MONTFERRAND F. S., COTES DE FRONSAC F. S., CHATEAU DILLON, [illegible] LEOVILLE. En magasin et à vendre par C. CAVAROC, No 5 Exchange Place.

Vin rouge en caisses.
2800 Caisses vin rouge St-Loubes et Ste-Eulalie, [illegible] Château Terrefort, F. S., Talbot, Margaux, St-Julien, Château Dillon, St Estèphe, Château Dillon, Margaux, Château Margaux, Léoville, Château Larose, Château Pichon Gabel, Château Margaux, Latitte, Léoville, Grenache. En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin blanc en caisses.
1900 CAISSES vin blanc, Château de Cursan, Sauterne F S, Graves, Muscat Lunel, Graves, Chablis, Barsac, Sauterne, Château Coutet, Yquem, Château Latour Blanche. En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin en Barriques et Barils.
30 BARRIQUES vin blanc Château de Cursan, Sauterne, [illegible] Barils Château de Cursan. En magasin à vendre par C. CAVAROC.

Liqueurs en Caisses.
78 CAISSES Anisette superfine, Marie Brizard & Roger, Crème de vanille Marie Brizard & Roger, Curaçao, Chartreuse, Liqueurs assorties, Marasquin, Kirsch, Vermouth, Absinthe, Curaçao de Hollande véritable, [illegible]. En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Cocq Père & Fils.
59 QUARTS COGNAC [illegible]. En magasin à vendre. C. CAVAROC, Exchange Place.

Achille Petit.
16 QUARTS COGNAC [illegible]. C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

J. Borel.
2 QUARTS COGNAC [illegible]. C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

R. Délizinnier.
19 BARILS COGNAC [illegible]. C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

Champagne L. Rœderer.
12 PANIERS de 25 bouteilles de cette célèbre marque. En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.
59 CAISSES de 12 bouteilles de cette célèbre marque. En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

Sardines à l'huile.
50 CAISSES [illegible] Rodel, [illegible] Chaigneau, Moreau & Dubois. En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

Huile d'Olive.
252 CAISSES Plagniol. En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

Vermouth.
350 CAISSES Noilly Prat & Co. En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5 Exchange Place.

Articles Divers.
1400 DAMES JEANNES de 1 gallon, [illegible] Barils Vinaigre blanc, Barbier Jeune. [illegible] Paniers bouteilles vides, [illegible] Sacs de 500 bouchons velours, 27 Boucauts ficelle française assortie, 1 Quart London Dock Madère, 1 do Sherry do, 12 Caisses vin rouge Bourgogne, Clos Vougeot, Romanée, Nuits. En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place. 3 sept—8

AVIS.
BUREAU DU TRÉSORIER, HOTEL DE-VILLE.
Nlle-Orléans, 31 août 1867.
LE PUBLIC est respectueusement informé qu'à partir de cette date le change de petits billets pour ceux de plus fortes dénominations cessera à ce Bureau. Afin de disposer convenablement des émissions de petits billets que l'on reçoit de l'imprimeur, les PAY ROLLS et WARRANTS sur le Trésorier seront payés dans l'ordre où ils se trouveront placés, et les petits billets donnés en proportion à chaque paiement fait.
S. HOWELL, Trésorier.
1er sept—3

En débarquement des navires Anna et Logan, de Bordeaux,
50 Barriques VIN ROUGE, Médoc, [illegible] Blanc, Sauterne, Rouge Médoc, [illegible] barriques VINAIGRE de vin blanc, [illegible] ANISETTE, Marie Brizard, [illegible] PATÉS TRUFFÉS assortis, SAUCISSES, TRUFFES noires du Périgord, MAQUEREAUX à l'huile, PETITS POIS, au beurre, BOUILLON GRAS, JULIENNE et MACÉDOINE de légume, MOUTARDE Impérial Dességaux & Co, 2 quarts pipes vieux COGNAC, Otard Dupuy & Co, 5 balles BOUCHONS pour bouteilles, très fins. A vendre par J. B. SOLARI, Encoignure Royale et St-Louis. 1er sept—4f

F. A. MADER,
Marchand de billets de loterie et de polices
AGENT DE C. T. HOWARD,
Rue Français, encoignure Victoire, près du chemin de fer Pontchartrain
Heures—6 A. M. à 2 1/2 P. M.; 5 1/2 P. M. à 8 P. M.
N. B.—Le tirage quotidien de la Loterie de l'Etat du Kentucky sera reçu au bureau tous les soirs, à 6 1/2 heures. 1er sept

Coupeur—Demande d'emploi.
UN bon coupeur demande de l'emploi dans un magasin d'habillements. Les ordres laissés à la boîte No 1,461 du Bureau de Poste seront promptement remplis. Il donnera des recommandations si on l'exige. 1er sept—3f

BLANCHIN & GIRAUD,
63 VIEILLE-LEVEE.
EN débarquement des navires ANNA et ALERT de Bordeaux,
60 futailles cognac Castillo et Rapnouil, 1840 à 1863, 120 barriques vin rouge Castelmoron, 60 do do Montferrant superieur, 20 do do do vieux pour familles. A vendre à bas prix. 30 août—7f

Le Dr FAGET
A TRANSFÉRÉ son domicile rue Ste Anne No 122, Maison Pontalba. 30 août—1m.

300 kegs GRAISSE ou saindoux de choix: 50 tierçons et barils JAMBONS au sucre de Rawson; 300 barils PORC MESS, premières marques; 50 do et 1/2 barils WHISKEY rectifié; 200 caisses CHANDELLES Star de Proctor Gamble; 440 caisses AMIDON de Fox et Orke-brecher; 50 balles TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde; 50 rouleaux CORDE du Missouri; 50 paquets FICELLE pour emballer. A vendre par OSCAR BERCIER & CO, No 60, rue des Magasins. 31 août—5

500 caisses VIN de Bordeaux ordinaire; 30 barriques VIN au-dessus de l'ordinaire; [illegible] do do VIN de table de Bordeaux, Blaye; 200 caisses do Château Giscours; 100 do Cognac, Otard Dupuy & Co &c; 50 futailles EAU-DE-VIE Pinet, Castillon & Co, &c; 50 caisses do do; 25 caisses BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp. A vendre par OSCAR BERCIER & CO. No 60, rue des Magasins. 31 août—5

INSTITUTIONS

INSTITUTION LOCQUET.
EXTERNAT ET PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES,
212 et 214....Rue St-Charles....212 et 214
201....Rue du Camp....201
DIRECTRICE, MLLE A. BURR.
LE vingt-troisième Cours annuel de cette Institution commencera le 1er lundi de septembre. Afin de donner aux Elèves une éducation pratique et d'en faire en même temps des femmes accomplies, le Cours est en Français et en Anglais, est confié aux soins de professeurs habiles.
M. EUGÈNE PRÉVOST, connu si favorablement et depuis si longtemps en cette ville, aura charge de la partie musicale, et Mme CHARLES BOUDOUSQUIÉ continuera, comme par le passé, à enseigner la musique vocale.
Les personnes désireuses de lire les Catalogues renfermant de nombreux détails intéressants voudront bien s'adresser à l'Institution, ou les demander par la Poste. Boîte à clé No 132. 31 août—1m

INSTITUTION HOPEWOOD,
située à Chatawa,
sur le chemin de fer de la Nlle Orléans et Jackson.
CETTE INSTITUTION, dirigée par Mme Richard A. Howard, secondée par des professeurs de mérite et d'expérience, embrasse dans ses cours toutes les connaissances nécessaires pour une éducation libérale et pratique.
La langue française sera l'objet d'un soin tout particulier et les élèves dans leurs rapports entre eux seront tenus de parler le français, mais en même temps l'étude de la langue anglaise sera poussée avec le plus grand soin.
Situé dans une position des plus saines, à l'abri de toute épidémie, cet établissement qui est entouré d'un vaste jardin, offre aux jeunes élèves tous les avantages de la campagne, avec des communications promptes et faciles pour les parents.
Des bains agréables dans le Tangipahoa, la pêche, le soin d'un petit jardin de longues courses en plein air sont des avantages précieux qu'on ne rencontre que loin des grandes villes et que l'Institution Howard dispense libéralement aux jeunes personnes dont le corps a besoin d'être développé tout autant que l'esprit.—Les prix sont modérés.
Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J. W. Zacharie, No 169 rue de la Douane, ou à Mme Howard, à Chatawa.
Nota.—Les parents désireux de visiter l'établissement sont prévenus qu'ils peuvent en prenant le train du Jackson Rail Road à 7 heures du matin, séjourner deux heures et demie à Chatawa et être de retour à la Nlle-Orléans, le même jour, à 8 heures et demie P. M.
28 août—1m

Pensionnat de Jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme. V. CARNATZ,
No. 267, rue Prytania, encoignure Première.
MME CARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 2 septembre.
Pour plus amples renseignements s'adresser à l'institut. [illegible]

Académie de l'Etat de la Louisiane,
Près ALEXANDRIA, Le.
Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.
LA prochaine session commence le 2 septembre et se termine le [illegible] 1868.
FACULTÉ.—Un corps complet de professeurs distingués pour toutes les branches de la Littérature et de la Science enseignées à l'habitude dans les meilleurs collèges et universités.
COURS D'ÉTUDES.—Département préparatoire et académique, y compris un Cours littéraire et scientifique une Ecole spéciale de Génie civil et une Ecole de Commerce.
CONDITIONS.—Pour tous les frais, excepté les vêtements, $[illegible]. $[illegible] d'avance, le reste en paiements égaux le 1er janvier et le 1er avril.
[illegible] D. F. BOYD, Surintendant.

INSTITUTION MARTIN.
HENRI DERON, SUCCESSEUR,
Rue du Bayou, entre Derbigny et Roman.
MR HENRI DERON, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.
Il espère que les preuves de capacité qu'il a données pendant plus de seize années suffiront pour assurer le patronage de ses anciens clients et celui des familles qui voudront bien lui confier l'éducation de leurs enfants. 21 juin—3m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES.
Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,
SUCCESSEUR DE Mme DERON.
No 275 rue Dauphine entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements se procurer le prospectus à l'établissement. 21 août

COLLÈGE Commercial de Dorsey, rue Camp [illegible] [illegible]
RUFUS DOLBEAR Président

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite comprennent le Latin, le Grec, les Mathématiques, Algèbre et Géométrie, et les Cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes inférieures et élémentaires sont aussi placées sous la direction de professeurs actifs et expérimentés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément. L'Allemand, l'Espagnol, et l'Italien, reçoivent aussi des élèves.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix $5.
Le Collège est situé rue Hôpital No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Université de la Louisiane—Ecole de Médecine—Faculté:
A. H. CENAS, M. D., professeur honoraire d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.
JAMES JONES, M. D., professeur d'obstétrique des maladies des femmes et des enfants.
WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.
T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.
J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.
SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'anatomie pathologique.
FRANK HAWTHORN, M. D., professeur, protem de matière médicale et de thérapeutique.
Démonstrateurs d'Anatomie:
Wm. C. NICHOLS, M. D.—C. J. BICKHAM, M. D.
Le trentième cours annuel commencera le 11 novembre et se terminera dans le mois de mars suivant. [illegible]
Prix des cours, $[illegible]. Anatomie pratique, $[illegible].
Pour plus de détails, s'adresser au professeur S. M. BEMISS, Doyen pro tempore.
6 août—3me

RELIURE
De la "Cause Perdue",
Faite solidement et élégamment et précieux ou vient à l'ATELIER DE RELIURE de FRANCIS BOUVAIN, 62 rue Bourbon,
"A LA PLUME DE BRONZE."
☞ Venez examiner les spécimens au magasin.
☞ Quelques exemplaires complets reliés à vendre à $10 00. 31 août—3t

Vin rouge et Vin blanc.
EN débarquement du navire ANNA, arrivé de Bordeaux, et en magasin, à vendre par les soussignés: [illegible] barriques Vin rouge, diverses marques, [illegible] barils Vin blanc [illegible], 400 caisses Vins rouges et Vins blancs. LAMBERT & COMMAGERE, No [illegible], rue des Magasins. 28 août—1m

Vins! Vins!
En débarquement des navires "Anna" et "Logan", de Bordeaux
25 barriques Vin rouge "Couteau", [illegible] do do "St-Macaire", [illegible] do do St-Loubes, [illegible] do do John Durand, 16 do do Côtes de Bourg, pour familles.
A vendre par PAUL ADOUÉ & Co, [illegible] rue Toulouse. 28 août

Cerises, Vin rouge, Bouteilles vides.
EN débarquement du navire Logan, de Bordeaux: 1000 CAISSES CERISES A L'EAU DE VIE, 1,000 caisses VIN ROUGE, F. MONTANT, 130 barriques do do, 80 caisses de 20 BOUTEILLES VIDES chaque. A vendre par AUG. COUTURIÉ & CO, 57, Rue de la Vieille Levée.

BOIS DE CHARPENTE.
AVIS AUX CUVIERS ET AUX ENTREPRENEURS
A VENDRE à bon marché et en lots, à la convenance des acheteurs—des planches de cyprès, première choix, de 1 1/2 pouce, &c. &c.
Les ordres ou devis seront exécutés promptement et au plus bas prix du cours. Adressez-vous à TH. FOSSIER, No 56 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville. 28 août—5

DIVERS.
En débarquement des navires Anna, Logan et Alert, en magasin et à vendre par les soussignés:
408 barriques vin rouge Bordeaux, St-Loubes et autres marques, [illegible] de famille, 400 caisses vin rouge St-Loubes et Léoville Martin, 10 barriques Absinthe Ed Pernod, 100 caisses champagne, G. Gibert (frais), 40 barils vinaigre vin blanc, 8 pipes genièvre de Hollande—marque steamboat, de Rynbend, [illegible] quarts pipes cognac Castillon (1815), 30 do cognac Vine Growers, de 1864 et 1858, 65 octaves et quarts pipes cognac Jules Laferrière, 10 octaves, Louis Le Berton 1805, 5 boites indigo de Madras (mou). WM. H. VREDENBURGH & NEPHEW, Rue St-Louis, No 17. 25 août—10t

Le Dr. J. V. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien-major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 124, rue St-Philippe, entre Bourgogne et Remparts.
Traitement de toutes les maladies chroniques ou aiguës—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 6 heures. 26 juillet—2m

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale,
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures. 12août—3m.

BROOKS, MACDONALD & Co
Facteurs de coton et Commissionnaires,
RUE CARONDELET, No 56, Nouvelle-Orléans.
JAMES M. BROOKS, LE B. LEGAY, HUGH MACDONALD
8avril—6mois.

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de MM. R. & J. Rankin, de Liverpool. A vendre par M. A. de LIZARDI, No 23, rue Carondelet. 20 août—1m

AVIS aux DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.
500 caisses [illegible] Eaux de fleurs d'oranger, [illegible] Eaux de roses. [illegible] A. DOUSSAN [illegible]

Vis Newell à Coton.
[illegible] W. L. CUSHING [illegible]

Bureau du Surintendant des Ecoles Publiques.
LE 30 AOUT [illegible] lundi prochain [illegible] W. O. ROGERS, Surintendant.

AVIS.
NOUS annonçons aux [illegible]

AVIS.
Bureau du Trésorier—Hôtel de ville.
UNE résolution du Conseil [illegible] S. HOWELL, Trésorier.

J. A. De HART,
DENTISTE,
17........Dauphine........17
Près Canal. 29 nov—7ms

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste.
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale. ENTRÉE PAR LA RUE ST PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 5 h. p. m. 17 mai

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196......RUE DU CANAL.......196
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 mai

A vendre à des conditions avantageuses.
[illegible] S. GUINAULT, Encanteur.

A LOUER.
La belle maison No [illegible] rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne [illegible] S'adresser à C. MADUELL, exécuteur, 155, rue de la Commune. 29août

A LOUER.
Mise en possession immédiate.
Un magnifique MAGASIN, situé dans un des meilleurs quartiers du Second District. La présente installation est aussi à vendre de gré à gré. Pour plus amples renseignements, s'adresser à A. DUDOUSSAT, angle St-Louis et Royale. 28 août—5f

MAISON A LOUER.
Une maison à double étage, [illegible] rue des Remparts No 160, entre les rues St Pierre et Orléans. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 21 août

Demande de maison.
On demande à louer, pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON située aux rues Remparts ou Esplanade, ou dans le voisinage, [illegible] S'adresser au No [illegible] rue des Magasins.

POUR VERA-CRUZ.
DÉPART SAMEDI 31 août.—Ligne du Golfe—La goëlette CONSTANCE, [illegible] WM. GOLDENBOW. 25 août—6f

Dissolution de Société.
LA société existant en la ville d'Alger, près de cette ville, sous la raison de BRU & MERCER, est dissoute par consentement mutuel, à partir du 15 de ce mois.
Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé, en date du même jour, une nouvelle société sous la raison de BRU & CO, et qu'ils continueront le même genre d'affaires que par le passé. C. BRU, J. R. GUNN, S. BOUDREAUX. 22 août—1m

Family's Chartres Coffee
Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.
CAFÉ torréfié et concentré suivant la nouvelle méthode de Chartres, (France) garanti pur et de première qualité.
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville. LECROQ & Cie, Rue des Français, 7.
Dépôts dans tous les quartiers de la ville. 14août—1m

AVIS.
Graines de coton! Graines de coton.
NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.
Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande les sacs et la ficelle nécessaires.
Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No 1575 et recevra une prompte attention.
ALDIGE & WOLF.
17 août—3m — Bienville Cotton Seed Oil Factory.

Hôpital de la rue du Cirque.
Nos 132-134, rue des Remparts, entre Perdido et Poydras.
LES malades seront admis à toute heure du jour et de la nuit, pendant la saison des maladies.—Consultations, depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 heures après midi. 24 août—1m

Demande de Cuisinière.
ON demande une bonne cuisinière ou un bon cuisinier, ayant de bonnes recommandations comme capacité et comme conduite.
S'adresser rue de l'Esplanade No 94, entre Bourbon et Dauphine. 27 août

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Directeurs et Propriétaires.
J. KITTREDGE................Trésorier.

OUVERTURE,
LUNDI, 2 Septembre 1867.
La Direction annonce aux habitants de la Nlle-Orléans que ce Théâtre favori a été peint et décoré de nouveau et que l'ouverture en aura lieu Lundi, 2 septembre, par les

MENESTRELS CARNAVALESQUES DE LA RUE.
L'organisation-monstre du dix neuvième siècle.
Vingt Artistes Ethiopiens distingués,
Parmi lesquels se trouvent: le célèbre A. M. HERNANDEZ, WAGNER, S. S. PURDY, [illegible] favoris du peuple, NED WEST le monarque du clog.
QUATUOR chanté par MM. Ainsley Scott, Fredericks, Wheaton et Brandisl.
Le magnifique Orchestre du Prof. Escott.
Le célèbre Brass-Band de Frank Bowles.
La Troupe japonaise impériale de Hernandez.
LA MACHINE A AÉRER
De l'Académie.
L'atmosphère du Théâtre est à l'aide de cette machine, changée toutes les minutes et 10 000 pieds cubes d'air frais sont introduits dans la salle.
Une Magnifique Fontaine, placée au milieu du parquet, purifie l'air et charme les yeux.
Les portes ouvriront à 7 heures. On commencera à 8 heures. [illegible]

Bons d'améliorations de la ville de Jefferson.
No. 897.
RÉSOLU que les nouveaux bons de la ville—bons dont l'émission a été autorisée en vertu de la résolution No 875, soient mis entre les mains de H. M. Van Solingen pour être vendus et négociés par lui en qualité de courtier; qu'après approbation du maire et du comité de finances, les ventes devront être considérées comme effectuées et que les bons devront être émis en faveur des acquéreurs. [illegible]
J. J. KREIDER, Président du Conseil.
Approuvé le 25 juillet 1867. (Signé) JOHN T. MICHEL, Maire.
Conformément à la susdite résolution, le soussigné recevra des propositions pour l'achat des susdits bons. [illegible] H. M. VAN SOLINGEN, Rue Carondelet No 2[illegible].

Avis aux Electeurs de la paroisse d'Orléans.
EN vertu de [illegible]
JOHN A. ROBERT, président du Board [illegible]
T. C. THOMAS do
CHAS. E. BEHRENS do
JOHN L. DAVIES do
W. H. SEYMOUR do

Moulins "Eagle" à égrainer le Coton.
[illegible] W. L. CUSHING.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.
[illegible] W. L. CUSHING.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 2 SEPTEMBRE.—CLASSE 3[illegible]
Plan de Police.

[illegible]

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD
Marchand de billets de loterie rue du Camp No 4[illegible]
Avis.—Méfiez-vous des prétendues loteries. [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau du Board des Assesseurs de la Ville.
[illegible] F. HARPER, Secrétaire du Board.

Chas. T. HOWARD,
Rue du Camp, No 40.
Marchand de billets de LOTERIE et de POLICES, avant une licence.
[illegible]

LOTERIE DU KENTUCKY
Plan de Police, consistant à choisir soi-même son numéro!
[illegible]

CHOCOLATS!
[illegible] WALTER BAKER & Co [illegible] VOSE BROTHERS.

Dépôt du Sud—Portraits et cadres.
[illegible] E. M. WHEELEY [illegible]

HOTELS, RESTAURANTS, etc
LA DOMINICA.
Confiserie, Patisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES. NOCES, &c.
Angle Canal et Bourgogne.
[illegible] L. E. GASTINEL.

RESTAURANT ST-LOUIS.
75 & 77......RUE ST-LOUIS......75 & 77
Tenu par H. Barthe.
M. HENRI BARTHE a l'honneur de prévenir [illegible]

RESTAURANT FRANCAIS.
......RUE ROYALE......32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN
CHAMBRES GARNIES. Pension [illegible] PH. FORGET.

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane. SALON de CHAMBRES [illegible] 27janv—1an

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.
CE délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.
Nous croyons devoir appeler l'attention des malades, d'une manière toute spéciale, sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique, de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies de foie ainsi que de toutes les maladies de la peau auxquelles les femmes sont sujettes et de la syphilis.
Prix de la pension............$15 par semaine.
Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.
JAMES CONNOR & CO, Propriétaires. 10 mai—4m

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.
CETTE liqueur inventée par M. Raspail, un des plus grands chimistes du monde, est le préservatif le plus sûr contre les maladies épidémiques du choléra. C'est un remède certain contre la diarrhée chronique, la dysenterie, etc. A vendre par E. GAUDOZ, Pharmacien. Encoignure Orléans et Bourbon.

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par E. GAUDOZ, Pharmacien. Enc. Conti et Bourgogne. 23 juillet

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, [illegible] Dartres, Eczéma, [illegible]
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris, Enc. Conti et Bourgogne. 23 juillet

Graines de Navets,
NOUVELLE RECOLTE DE LANDRETH, 1867.
LE soussigné vient de recevoir par le steamer [illegible] NAVETS [illegible] RUTA BAGA [illegible]. A vendre en quantité au gré des acheteurs, au magasin de graines de J. HAPNER, Rue St Charles No 10[illegible].

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2.
VICTOR BOUTROUE,
[illegible] CHAPEAUX de [illegible]

J. M. ELKIN. F. STRINGER
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.
NATTES et TOILES CIRÉES
NATTES [illegible], BLANCHES & CARREAUX, et FANTAISIE.
TOILES CIRÉES, de 6 à 18 pieds. TOILE CIRÉE de table.
STORES—[illegible] RIDEAUX CORNICHES NATTES [illegible]

J. V. GOURDAIN,
COURTIER,
Passage de la Bourse, No 16,
entre les rues Douane et Canal [illegible]

MANUFACTURES DU SUD.
Fabriqué à la FONDERIE DE LEEDS, dans la ville de la Nlle Orléans.
Vis Newell,
[illegible]

Chaudières à Sucre.
(Diplôme et ruban bleu décernés à la Première Foire d'Etat de la Louisiane.) [illegible]
LEEDS & CO. Au coin des rues Delord et Foucher.

ABSINTHE SUISSE
d'Edouard Pernod, Neuchâtel.
L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il le fournira par sa commerce par caisses ou futailles à la convenance des acheteurs.
G. W. DUNBAR & SON, Rue St-Louis, No 12 [illegible]
N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de cette absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod.